

Initiative Cédric Weissert et consorts – Rendre le port du casque obligatoire à tous les cyclistes

Texte déposé

Depuis de nombreuses années, le développement du vélo dans toutes ses variantes — vélo de loisir, moyen de transport entre domicile et travail ou encore comme activité sportive — n’a cessé de prendre de l’ampleur. Si l’on peut se féliciter de son essor tant du point de vue de l’activité sportive générée et donc de ses bienfaits sur la santé que du point de vue de l’aspect écologique, un point ne peut être occulté : la sécurité.

En effet, un nombre non négligeable de cyclistes roulent sans casque. Avec l’arrivée des vélos électriques et le développement des bandes cyclables et autres pistes réservées aux cyclistes, il est facile de constater la dangerosité de rouler sans le casque. De plus, une part de ces mêmes cyclistes ne respecte pas les règles de circulation. En pèle mêle, on peut citer le non-respect des signalisations, des sens-interdits, voire du contre-sens. C’est un danger, en premier lieu pour le cycliste lui-même, mais aussi pour les autres usagers comme les piétons ou les automobilistes. Si pour ces derniers le danger physique est moindre, le risque psychologique n’est pas négligeable en cas d’accident. Comment vivre en ayant blessé grièvement voire tué un cycliste car ce dernier ne portait pas le casque et venait de griller un feu rouge, alors qu’avec un casque il n’aurait peut-être subi qu’une blessure légère ou une forte commotion ?

En termes de chiffres, rien que pour 2018, ce ne sont pas moins de 27 morts en Suisse qui circulaient en vélo dont 12 qui étaient en vélo électrique. Au niveau des blessés graves ce sont 877 cyclistes en vélo « standard » (+7 %) et 308 cyclistes en vélo électrique (+38 %). La plupart des personnes tuées ou grièvement blessées le sont avec des vélos électriques de type « lent » (236 personnes versus 85 avec des vélos électriques rapides). De par ces constats, je dépose ce jour une initiative cantonale à l’intention des instances fédérales afin de les enjoindre à rendre le port du casque obligatoire et de façon généralisée à tous les cyclistes et sur l’ensemble du territoire.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

*(Signé) Cédric Weissert
et 24 cosignataires*

Développement

M. Cédric Weissert (UDC) : — Ces dernières années, l’essor du vélo et plus particulièrement du vélo électrique est une bonne chose. On peut citer les aspects écologiques, mais également les bienfaits pour la santé. Cependant, l’essor du vélo ne doit pas se faire au détriment de la sécurité routière ! Le partage des routes doit se faire en mettant tout en œuvre pour assurer la sécurité des utilisateurs. A ce titre, je dépose la présente initiative afin que le canton puisse faire entendre sa voix auprès de l’Assemblée fédérale, pour que le port du casque devienne obligatoire pour tous les cyclistes et non uniquement pour les utilisateurs de vélos électriques dépassant une certaine vitesse.

Il en va de la sécurité de toutes et de tous, principalement des enfants qui très souvent ne maîtrisent pas totalement ce moyen de transport. Si des décès ou des accidents graves peuvent être évités grâce à cela, nous devons aller vers cette obligation. Je ne suis pas favorable à des obligations à tout va, mais sur ce sujet, nous aurions dû rendre le port du casque obligatoire depuis longtemps, à l’image de la ceinture pour les automobilistes. Comment imaginer qu’un conducteur de vélomoteur soit obligé de porter un casque, alors que le conducteur d’un vélo, qui pourrait aisément circuler à 50 km/h dans une descente, n’y soit pas obligé ? Ce n’est pas cohérent. Je remercie donc les cosignataires de cette initiative et me réjouis d’en discuter prochainement en commission.

L’initiative, cosignée par au moins 20 députés, est renvoyée à l’examen d’une commission.